

AGRICULTURE / PRÉFÉRENCE PROVENCE

**HALLES DE PRODUCTEURS « TERRES DE PROVENCE »  
APRÈS PLAN DE CAMPAGNE, UN NOUVEAU SITE EN DRIVE À MARSEILLE**

Afin de dynamiser la vente directe de produits de saison et le développement des circuits courts, la Métropole Aix-Marseille-Provence ouvre une nouvelle halle de producteurs à La Barasse, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, sur le modèle du concept initié depuis 2010 par le Pays d'Aix. En drive dans un premier temps, cette offre permettra de répondre à une forte demande des Provençaux qui, depuis le confinement, ont plébiscité les filières agricoles locales et de nouvelles habitudes de consommation.

Cagettes ratatouille, paniers fraîcheurs, caisses de 5 kilos, grandes barquettes de fruits et légumes de saison en demi-gros... c'est la formule proposée par ces Halles de producteurs. Différant de ceux de la vente au détail, les conditionnements plus importants permettent de proposer à la fois **un prix attractif pour le consommateur, inférieur de 20% en moyenne aux prix du commerce, et une rémunération juste et équitable pour les producteurs.**

En plus des fruits et légumes, les consommateurs pourront également trouver du pain, du miel, des œufs, de l'huile d'olive, des coulis, des jus de fruits et une large gamme de fromages leur permettant d'exprimer un véritable choix d'achat local labellisé « Préférence Provence ».

En complément de la Halle de producteurs de Plan-de-Campagne qui attire chaque saison 90 000 consommateurs, la Métropole a souhaité proposer cette année, à Marseille, une offre répondant aux attentes des citadins, à proximité de la Valentine. **Une démarche engagée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et du Plan pour l'agriculture urbaine de la Métropole afin de dynamiser les circuits de proximité.**

Dans le droit fil des 27 000 « paniers paysans solidaires » distribués par la Métropole pendant le confinement pour lutter contre la précarité alimentaire et offrir de nouveaux débouchés à la production agricole locale, ces deux halles, ouvertes en partenariat Chambre d'agriculture, contribuent au soutien de la filière. Avec pour objectif d'ouvrir chaque année de nouveaux points de vente sur le territoire, et plus particulièrement sur les pôles d'échanges multimodaux.

**Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre du label « Préférence Provence », initié par la Métropole et le Département pour accompagner la reprise économique, inciter les Provençaux à favoriser l'économie locale et la sauvegarde de l'emploi local.**

**Halles de producteurs « Terres de Provence » du 29 mai au 23 octobre 2020**

Commandes en ligne sur [www.drivefermierenprovence.fr](http://www.drivefermierenprovence.fr)

Munis du bon de commande imprimé, les consommateurs peuvent ensuite, en portant obligatoirement un masque récupérer leurs produits en drive à Plan de Campagne, le lundi et le vendredi, de 17h à 19h (commande jusqu'à l'avant-veille minuit) et à Marseille, le jeudi de 17h à 19h, sur le parking de la gare de La Barasse (commande jusqu'au mercredi midi).

**Les Halles de Provence proposeront à nouveau leur formule marché de plein vent dès que les conditions sanitaires le permettront, dans le courant de l'été, tout en continuant à proposer le mode drive pour les consommateurs qui le souhaiteront.**

**CONTACT PRESSE :**

Marjorie PIRAS

T : 06 32 87 52 94

marjorie.piras@ampmetropole.fr